



Règlement du jeu concours

« Gagner une semaine de vacances en famille – Vallée de l'Yonne »

Article 1 – Organisateur

Le jeu est organisé par la société gestionnaire du village vacances La Vallée de l'Yonne, située 1 rue de l'orme - 89500 ARMEAU, ci-après désignée « l'Organisateur ».

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine. Une seule participation par personne (même nom, même adresse email) est autorisée.

La participation au jeu implique :

- Le remplissage complet du formulaire disponible en ligne
- Le commentaire d'un post Facebook officiel du jeu en taguant une autre personne
- La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Article 3 – Modalités du jeu

Le jeu est ouvert du 01/07/2025 au 15/07/2025 à 23h59.

Le tirage au sort sera effectué le 16/07/2025. Le ou la gagnante sera informé(e) par email, à l'adresse indiquée dans le formulaire.

Si aucune réponse ne parvient sous 7 jours, un nouveau tirage sera effectué.

Article 4 – Dotation

Le gain est un séjour d'une semaine (8 jours / 7 nuits) en pension complète pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans, dans le village vacances La Vallée de l'Yonne.

Le séjour est valable jusqu'au 01/07/2027,

- Y compris en juillet et août,
- Hors période de Noël (du 20 décembre au 2 janvier inclus),
- Sous réserve de disponibilités au moment de la réservation,

Le transport n'est pas inclus.

La valeur indicative du séjour est de 2000€.

Ce séjour n'est ni échangeable, ni remboursable, ni monnayable.

Article 5 – *Données personnelles*

Les données personnelles collectées via le formulaire sont destinées uniquement à l'Organisateur, pour la gestion du jeu concours et, le cas échéant, l'envoi d'offres commerciales si le participant a donné son accord explicite.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant peut accéder, rectifier ou demander la suppression de ses données en écrivant à :
vacances@valleedelyonne.com.

Article 6 – *Responsabilité*

Facebook ne gère ni ne parraine ce concours. L'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu pour toute raison indépendante de sa volonté.